NOS PRESTATIONS POUR LES ENTREPRISES, LES INSTITUTIONS ET LES ASSOCIATIONS

L'île aux langues

Renseignements pratiques

Organisme de formation enregistré sous le numéro 11 75 52813 75
auprès de la préfécture d'Île-de-France.
Association loi 1901 publiée au journal officiel le 03 septembre 2011.
Code APE : 9499Z
Siret : 535 124 440 000 38
Organisme de formation référencé Datadock

Interlocuteurs

Responsable pédagogique : Minh DEPRAT
Responsable administratif et financier : Marine CAMILLE
Responsable développement et référente handicap : Alice FERMON
Président : Hervé MORAND

Coordonnées

Association L'île aux langues
19-23 rue Emile Duployé 75018 Paris
Courriel : contact@lial.fr
Téléphone : 09 84 10 60 66
Site : www.lial.fr

Edito

Edito

L'île aux langues dispense depuis 2011 des formations de français auprès de publics en situation de précarité et a développé une expertise pédagogique qu'elle met au service de ses partenaires.

L'île aux langues est référencée "DATADOCK", ce qui permet la prise en charge de ses formations sur les crédits de la formation professionnelle.
Processus de certification QUALIOPI en cours.

Présentation :
https://lial.fr/qui-sommes-nous/

1 Formations de français intra-entreprises et formations conventionnées Pôle Emploi

Public : Salariés relevant de l'Insertion par l'Activité Économique, demandeurs d'emploi...
Prérequis linguistique : aucun
Cours collectifs ,volume horaire défini selon les besoins.
Formation intra entreprise, dans vos locaux ou dans ceux de L'île aux langues
Devis sur demande, Financement OPCOs ou Pôle-Emploi

L'île aux langues propose des formations de français, de français professionnel, et de français par le numérique à destination des demandeurs d'emploi et des salariés en insertion professionnelle.

Élaborées sur mesure, à partir d'un diagnostic des besoins et des niveaux linguistiques des futurs stagiaires, ces actions de formations allient apprentissage du français, approche du monde professionnel et de l'environnement numérique.

- → Formation en présentiel avec supports multimédia (ordinateurs, smartphones...)
- → Évaluations diagnostiques, formatives et sommatives des niveaux linguistiques (initiales, en cours d'apprentissage et en fin de cycle)
- → Attestations d'entrée et de fin de formation
- → Évaluation de la formation par les stagiaires

Datadock

100 % SATISFACTION

★★★★★

Ils nous font confiance

Pôle-Emploi, ARES, Clair & Net, Passerelles 17, Eureka Services...

2 Conception de supports et d'outils pédagogiques

Public : établissements culturels, associations, entreprises et collectivités
Devis sur demande

Conception de supports en français facile

Conception de supports en français "facile à lire et à comprendre" (FALC). Aide à la visite, parcours ludiques, plaquette de présentation etc.

- Livrables papiers et numériques
- Adaptations possibles par niveau langagier

Exemples de réalisations :

- → Livrets d'aide à la visite : Musée Carnavalet, Musée Cernuschi, BnF, expositions temporaires au Cent-Quatre, visite du 18ème arrondissement...
- → Jeu de cartes : Musée de l'Homme
- → Plaquettes de présentation : Musée du Louvre - Paris Plage, associations...

Création d'outils pédagogiques

Création de supports de cours en présentiel ou en distanciel, adaptés à vos objectifs
pédagogiques et au(x) niveau(x) langagier(s) de vos publics.

- Scénarios et dialogues pour supports audio et vidéo
- Fiches pédagogiques
- Activités et exercices (audio, vidéo, écrit)
- Conception de MOOC

Exemples de réalisations :

- → DVD support de méthode de Français Langue Étrangère - BAZ Production
- → Mallette Pédagogique Santé du 18ème arrondissement de Paris avec l'Atelier Santé-Ville du 18e arrondissement

Ils nous font confiance

Ville de Paris, Tous Bénévoles, Musée de l'Homme, Paris Musées, Bibliothèque Nationale de France, Caisse Nationale d'Assurance Maladie, l'agence de communication Ici Barbès ...

3 Formation de formateurs

Public : structures dispensant des cours d'apprentissage du français (association, organisme de formation, centre social ou culturel, centre d'hébergement ou d'insertion, bibliothèque municipale...)
Cours collectifs. Sessions par demi-journée. Volume horaire défini selon les besoins. Formation intra ou inter structures - dans vos locaux ou dans ceux de L'île aux langues
Devis sur demande

Ces sessions de formation s'adressent aux salariés et/ou bénévoles des associations et des institutions devant assurer des cours de français auprès d'un public dont le français n'est pas la langue maternelle.

Plusieurs thématiques sont proposées (liste non exhaustive) :

- Techniques d'animation
- Français par le numérique
- Français à visée professionnelle
- Méthodologie de base de l'enseignement du français à des personnes migrantes
- Gestion de l'hétérogénéité d'un groupe
- Travailler la phonétique
- Création d'activités pédagogiques numériques innovantes
- La démarche ASL (Ateliers Socio-Linguistiques)

Plusieurs axes sont proposés (liste non exhaustive) :

→ Diagnostic (qualification des besoins, profils des apprenants, matériel
→ disponible,...)
→ Elaboration d'un programme sur-mesure
→ Formation des formateurs en présentiel
→ Accompagnement jusqu'à la mise en oeuvre (élaboration des évaluations initiales et composition des groupes, ...)

Ils nous font confiance

Le Secours Catholique, Le Secours Populaire, La Croix-Rouge, Tou Bénévoles, Association Autremonde, centre social Belleville, BAAM ...

Informations pratiques

Conditions générales

Conditions générales de vente

Vous trouverez sur le site internet et en téléchargement le détail des conditions particulières :

- aux Aides Individuelles à la Formation
- aux formations payantes
- aux formations de formateurs
- aux cours particuliers

https://lial.fr/nos-prestations/

Modalités d'admission - Planning

Une évaluation est organisée par **L'île aux langues**, afin de définir le niveau, le profil et la motivation, avant d'intégrer l'action de formation.
La durée de l'action dépendra de la formation identifiée pour l'apprenant.
Avant la formation, nous ferons parvenir au service formation de votre organisme :

- Une convention de formation à retourner signée à L'île aux langues,
- Une convocation à transmettre au stagiaire

La participation au stage

Une attestation d'inscription sera remise sur demande.

Toutes les informations pratiques sont fournies dans la convocation adressée aux stagiaires:

→ Les horaires précis sont communiqués sur la convocation.Il est important de prendre en compte les horaires de la formation dans les choix de transports pour se rendre à cette dernière.

→ Une attestation de fin de formation est remise au stagiaire à la fin de sa formation et indiquera le nombre d'heures de cours suivies ainsi que le niveau atteint par l'apprenant. Il signera également une attestation d'assiduité qui sera jointe à la facture.

En vertu de l'article L. 6352-3 du Code du travail, les stagiaires prendront connaissance du règlement intérieur disponible auprès de l'association et en ligne sur notre site internet dans la rubrique Qui sommes-nous? (https://lial.fr/qui-sommes-nous/)

Annulation et absences

Du fait de L'île aux langues : dans le cas où le nombre de participants serait pédagogiquement insuffisant pour le bon déroulement de la session, L'île aux langues se réserve le droit d'annuler ou de reporter la formation au plus tard 8 jours avant la date prévue, sans que le stagiaire ou l'organisme puisse prétendre à un quelconque dédommagement.

Du fait du commanditaire ou du stagiaire : toute annulation doit être notifiée par écrit le plus rapidement possible à L'île aux langues (courriel : contact@lial.fr).

- En cas d'annulation moins de 15 jours ouvrés avant la formation, L'île aux langues se réserve le droit de demander tout ou partie du prix de la prestation, sauf en cas de force majeure dûment constatée.
- En cas d'abandon par le stagiaire en cours de formation pour un motif autre que la force majeure dûment reconnue, le montant correspondant aux prestations de formation non exécutées sera facturé.

Prise en charge par un OPCO

Toute demande de prise en charge OPCO engage le commanditaire à s'assurer de la présence des stagiaires. Les absences (justifiées ou non) ne pourront en aucun cas remettre en cause le tarif d'une formation individuelle ou collective.
Dès lors, si l'absence du stagiaire remet en question la prise en charge OPCO de l'action de formation assurée par L'île aux langues, le commanditaire s'engage à prendre en charge le coût de l'action de formation.

Informatique et libertés

Chaque apprenant/client dispose d'un droit d'accès et de rectification des informations nominatives le concernant que L'île aux langues peut être amenée à traiter pour les besoins de son activité de gestion administrative et de ses activités pédagogiques des formations de français. S'agissant d'un droit strictement personnel, le droit d'accès et de rectification ne pourra être exercé que par l'apprenant/le client justifiant de son identité. Il pourra s'exercer par lettre simple adressée à L'île aux langues.

Tarifs

**Tous les tarifs sont indiqués en euros et nets de taxes, L'île aux langues étant exonérée de TVA. Ils n'incluent pas les frais d'informations collectives, d'évaluations, de bilan, de déplacements et de repas. Ces tarifs s'appliquent pour un groupe de 3 à 8 stagiaires.

Cours de français						
Niveau d'expertise	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	heure	demi-journée	heure	demi-journée	heure	demi-journée
Tarif plein	100 €	300 €	115 €	345 €	130 €	390 €

Formation de formateurs						
Niveau d'expertise	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	demi-journée	journée	demi-journée	journée	demi-journée	journée
Tarif plein	500 €	1 000 €	550 €	1 100 €	600 €	1 200 €

Facturation et pénalités

Le règlement du prix de la formation est à effectuer à l'issue de la formation, à réception de la facture, au comptant, sans escompte à l'ordre de L'île aux langues. Sur des parcours de plus de trois mois, des facturations intermédiaires peuvent être engagées. Toute somme non payée à échéance entraîne de plein droit et sans mise en demeure préalable, l'application de pénalités d'un montant égal à une fois et demi le taux d'intérêt légal.
Coordonnées bancaires :
FR76 4255 9100 0008 0130 8835 668
(C C O P F R P P X X X)

Paiement effectué par un OPCO :

En cas de paiement effectué par un opérateur de compétences (OPCO), il appartient au client de s'assurer de la prise en charge des frais de formation par l'OPCO qu'il aura désigné. Dans le cas d'une prise en charge partielle, le client s'acquittera de la différence et dans le cas de non prise en charge, il s'acquittera du paiement total. Dans tous les cas, il appartiendra au client de nous donner toutes les informations nécessaires à la bonne facturation de la prestation. L'île aux langues est référencée sur la plateforme Datadock.

Vous trouverez sur le site internet et en téléchargement le détail des conditions particulières :

- aux Aides Individuelles à la Formation
- aux formations payantes
- aux formations de formateurs
- aux cours particuliers

Réglement Intérieur

Réglement intérieur

Le présent règlement intérieur est établi conformément à la législation en vigueur (art. L. 6352-3 à L. 6352-5 et R. 6352-1 à R. 6352-15 du Code du travail). Il s'applique aux personnes inscrites à une action de formation organisée par L'île aux langues. Il définit les règles d'hygiène, de sécurité et de discipline applicables à ces personnes. Le présent règlement est présenté à chaque stagiaire avant la session de formation. Il est consultable dans les locaux de L'île aux langues et sur son site web.

Hygiène et sécurité

Chaque stagiaire doit veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes d'hygiène et de sécurité en vigueur sur les lieux de stage. Toutefois, conformément à l'article R. 6352-1 du Code du travail, lorsque la formation se déroule dans une entreprise ou un établissement déjà doté d'un règlement intérieur (stage délocalisé, stage intra ou visite prévue dans le programme), les stagiaires sont tenus de se conformer aux mesures d'hygiène et de sécurité fixées par le règlement intérieur du lieu où ils se trouvent.

Mesures exceptionnelles pandémie de COVID-19

Dans le cadre de la situation sanitaire actuelle, le nombre de stagiaires pouvant accéder aux locaux est limité afin de respecter la jauge. Le port du masque est obligatoire. Les stagiaires doivent venir munis de leur masque (L'île aux langues pourra exceptionnellement leur en mettre un à disposition) et le lavage ou la désinfection des mains est obligatoire à l'entrée des locaux.

Du gel hydroalcoolique est à la disposition de tous dans les locaux de l'association. Les locaux et le mobilier sont nettoyés chaque jour. Nous demandons à chacun de venir avec son matériel personnel (stylo, papier, smartphone, ...). Les mesures seront adaptées en fonction de l'évolution des consignes gouvernementales. Se référer au protocole sanitaire sur place.

Consignes d'incendie

Conformément aux articles R. 232-12-17 et suivants du Code du travail, les consignes d'incendie et notamment un plan d'évacuation sont affichés dans le local de l'île aux langues, à côté de la porte d'entrée.

Accident

Tout accident ou incident survenu à l'occasion ou en cours de formation doit être immédiatement déclaré par le stagiaire accidenté ou les personnes témoins de l'accident, au responsable de l'organisme. Conformément à l'article R. 6342-3 du Code du travail, l'accident survenu au stagiaire pendant qu'il se trouve dans l'organisme de formation ou pendant qu'il s'y rend ou en revient, fait l'objet d'une déclaration par le responsable du Centre de formation auprès de la caisse de sécurité sociale.

Responsabilité de l'organisme en cas de vol ou endommagement de biens personnels, des stagiaires

L'île aux langues décline toute responsabilité en cas de perte, vol ou détérioration d'objets personnels de toute nature déposés par les stagiaires dans les locaux de formation.

Horaires, absence et retards

Les horaires de stage sont fixés par L'île aux langues et portés à la connaissance des stagiaires par le biais du livret d'accueil. Les stagiaires sont tenus de respecter ces horaires et de signer une fiche de présence. En cas d'absence ou de retard au stage, les stagiaires doivent avertir le formateur ou L'île aux langues et s'en justifier. De son côté, L'île aux langues doit informer l'employeur des stagiaires de leurs absences.

Déroulement de la formation

Le bon déroulement des formations est facilité lorsque chacun y prend sa part de responsabilité. Les stagiaires sont invités à avoir un comportement correct à l'égard de toute personne présente dans l'organisme.

Documentation pédagogique

La documentation pédagogique remise lors des sessions de formation est protégée au titre des droits d'auteur et ne peut être réutilisée autrement que pour un strict usage personnel.

Sanctions

Tout manquement du stagiaire à l'une des dispositions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction ou d'une procédure disciplinaire régies par les articles R 6352-3 à R 6532-8 du code du travail. Le responsable de l'organisme de formation informe de la sanction prise l'employeur ou l'organisme collecteur paritaire en fonction des cas.

Accessibilité

Coordonnées

Association L'île aux langues
19-23 rue Emile Duployé 75018 Paris
Courriel : contact@lial.fr
Téléphone : 09 84 10 60 66
Site : www.lial.fr

Comment venir :
www.lial.fr/contact

Accès pour les personnes en situation de handicap :
Mme FERMON Alice : Référente Handicap
Téléphone : 09 84 10 60 66
Courriel : afermon@lial.fr

Ⓜ **Métro 4,** arrêt Marcadet Poissonniers
Ⓜ **Métro 12**, arrêt Marx Dormoy

BUS **Bus 60**, arrêt Pont Marcadet

Ⓜ **Métro 4,**
arrêt Marcadet
Poissonniers

BUS **Bus 60**,
arrêt Pont Marcadet

Ⓜ **Métro 12**,
arrêt Marx Dormoy

Nos partenaires :

L'île aux langues | 21-23 rue Emile Duployé | 75018 Paris | www.lial.fr | +33 9 84 10 60 66 | contact@lial.fr
Métro : Ligne 4, station Marcadet-Poissonniers – Ligne 12, station Marx Dormoy